

PERMIS AM

Brevet de Sécurité Routière

7h de formation en une journée

FORFAIT COMPRENANT:



DE LA THEORIE,



DE LA PRATIQUE,



DE LA CIRCULATION



DOCUMENTS A FOURNIR

- De 14 à 16 ans : ASSR 1
- De 16 à 25 ans : ASSR 2
- Attestation de recensement (16/-17 ans)
- JDC/JAPD ou convocation (17/-18 ans)
- JDC/JAPD (18/25 ans)
- Contribution de 15€ (chèque ou espèces)
- 1 photo d'identité conforme
- 1 photocopie de la carte d'identité
- Courrier autorisation parentale pour les mineurs
- JUSTIFICATIF DE DOMICILE:
 - Pièce d'identité de l'hébergeant
 - Attestation d'hébergement
 - Justificatif de domicile - 3 mois

LE JOUR DE LA FORMATION PREVOIR:

casque, blouson, gants, un jeans, chaussures montantes

SESSION de 8H00 à 18H00

INSCRIPTION OBLIGATOIRE AUPRES DE VOTRE CONSEILLER